



LES SITES ARCHÉOLOGIQUES

L’inventaire et, à plus forte raison, la fouille et la restauration des sites archéologiques de Polynésie française en sont encore à un stade préliminaire. Le caractère fragmentaire de nos connaissances conduit ici à proposer une représentation cartographique de ce qui est connu dans certaines îles, ou parties d’îles, mieux étudiées, et à évoquer succinctement les caractéristiques de l’archéologie de chaque archipel en soulignant l’originalité de quelques sites. Un certain nombre d’entre eux ont fait l’objet d’études détaillées et parfois de fouilles archéologiques donnant lieu à publication. Aussi le lecteur pourra-t-il recourir, pour un examen plus approfondi, à l’orientation bibliographique exceptionnellement assez large que nous donnons à la fin de cet exposé.

LES ÎLES DE LA SOCIÉTÉ

Les anciens lieux de culte et d’habitat ont été de tout temps connus des Tahitiens et des habitants des îles Sous-le-Vent. Certains ont été décrits, à partir de la fin du XVIII^e siècle, par les navigateurs européens ou par les missionnaires que la London Missionary Society avait envoyés en Polynésie à partir de 1797. Mais ce n’est qu’après 1920, avec la présence aux îles de la Société de chercheurs du Bishop Museum de Honolulu, comme Handy, que des essais d’inventaire des vestiges archéologiques de toute nature ont été tentés. C’est à l’un des plus émérites de ces chercheurs, Emory, que l’on doit les premiers relevés systématiques. Son travail sur les “Stone remains in the Society Islands” fait encore autorité. Il reste la référence principale pour un inventaire général des principaux sites archéologiques de l’archipel, surtout si on lui ajoute quelques renseignements tirés des textes des XVIII^e et XIX^e siècles et les données plus rigoureuses apportées par les archéologues qui travaillent aux îles de la Société depuis près de cinquante ans.

Malheureusement, depuis l’introduction d’engins mécaniques de débroussaillage et de terrassement dans ces îles petites et fragiles, l’urbanisation et les défrichements ont altéré et fait disparaître, souvent définitivement, de nombreux sites archéologiques et même certaines essences végétales. S’il n’est pas rapidement mis un terme aux divers processus naturels et humains de destruction, il ne restera pour ainsi dire plus rien de ces vestiges aux îles de la Société, à l’exception des quelques ensembles religieux traditionnels appelés *marae*, répertoriés, fouillés et restaurés. Lieux de culte où les Polynésiens invoquaient leurs dieux et leurs ancêtres, les *marae* attestaient une propriété foncière et symbolisaient une position sociale et une organisation familiale.

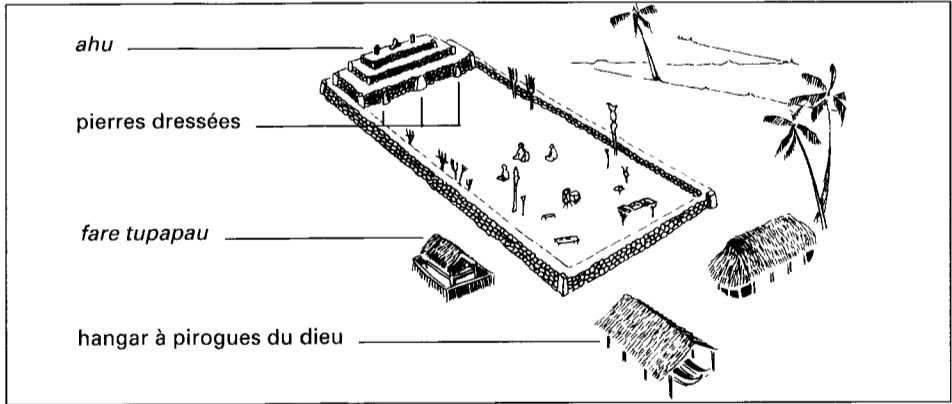


Fig. 1: Vue cavalière idéalisée d'un marae (d'après GARANGER, 1969)

Par leurs structures plus complexes, les volumes de pierres qu’ils ont laissé sur le terrain, l’importance de leurs fonctions sociales et religieuses anciennes, les *marae* semblent avoir été privilégiés dans les recherches archéologiques. Mais, pour autant qu’il était possible de les identifier, d’autres constructions ont été repérées, parfois restaurées et étudiées plus ou moins en détail. Il faut noter, à cet égard, le travail accompli dans la vallée de la Papenoo.

À Tahiti, comme ailleurs, il reste beaucoup à faire pour garder au moins quelques descriptions et relevés précis des sites qui subsistent à l’intérieur de l’île. Dans les zones côtières les plus habitées, seule la découverte accidentelle de vestiges bien conservés par la fossilisation offre encore une chance d’observer des témoins du passé. Mais l’urbanisation rapide des plaines côtières, des flancs de collines et des plateaux, les méthodes d’agriculture modernes, la multiplication des voies d’accès diminuent de jour en jour ces possibilités. La sauvegarde éventuelle et surtout l’étude des derniers vestiges ne peuvent être menées qu’à la condition que toutes les parties concernées prennent conscience de l’intérêt que présentent ces sites. Les archéologues bien sûr, mais aussi les pouvoirs publics, les entrepreneurs et les propriétaires devraient être sensibles au fait qu’il arrivera un temps où le tourisme de plage ne suffira plus. Sera-t-il alors trop tard et faudra-t-il recréer de toutes pièces des *marae* ou des habitations traditionnelles pour agrémenter les promenades cavalières ou pédestres ?

Les inventaires cartographiques présentés ici ont été établis à partir des documents publiés et complétés d’observations ou communications inédites concernant des découvertes récentes. Certains sites méritent toutefois d’être décrits plus en détail.

LES ÎLES DU VENT

LA VALLÉE DE LA PAPENOO, COMMUNE DE HITIAA O TE RA, TAHITI

C’est la plus grande vallée de Tahiti. L’habitat actuel se limite à la basse vallée, et les sites de l’intérieur ont été mieux préservés qu’ailleurs des destructions liées aux implantations modernes. Vers 1975, un projet de construction d’un barrage hydro-électrique a donné un intérêt soudain à cette vallée et des voies d’accès ont été aménagées pour les premières investigations. Très tôt, les responsables du projet comprirent la nécessité de faire étudier par des spécialistes les nombreux vestiges d’occupation humaine échelonnés tout au long de la vallée. Depuis, les prospections et les fouilles s’y succèdent. L’isolement de la vallée en a fait, au moins provisoirement, un véritable conservatoire archéologique : *marae*, habitations, abris sous-roche, terrasses de culture, plates-formes pour le tir à l’arc, carrières de débitage des roches volcaniques, ateliers de façonnage des outils de pierre, foyers et fours, etc… Historiquement, les vallées de la Papenoo et de ses affluents étaient considérées comme une zone de refuge pour les éléments de la population qui ne participaient pas aux combats ainsi que pour ceux qui, pour diverses raisons, étaient exclus de leur groupe social d’origine. Mais les travaux des archéologues, contrairement à ce qui était traditionnellement admis, tendent à montrer que certains lieux ont pu être aussi, depuis des temps très anciens, des zones d’habitat permanent.

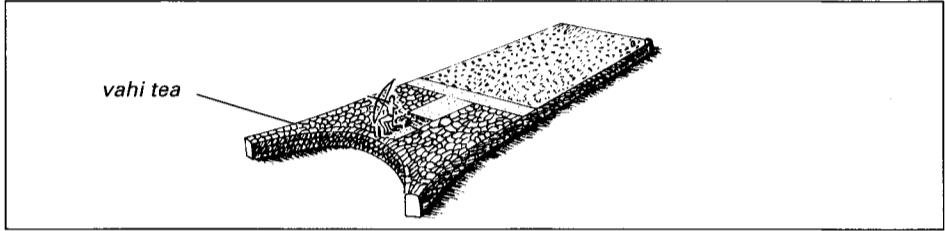


Fig. 2: Plate-forme d’archer à Vaihi, vallée de la Papenoo, Tahiti (d’après EMORY, 1933)

TAUTIRA ET LES VALLÉES VOISINES, COMMUNE DE TAIARAPU-EST, TAHITI

En 1773, au cours du deuxième voyage de Cook, les naturalistes J.R. et G. Forster purent observer, près de la mer, au moins deux *marae* : leur *ahu* avait trois degrés et chacun de ceux-ci mesurait plus d’un mètre de haut. Plate-forme parallélépipédique construite à l’extrémité de la cour d’un *marae*, l’*ahu*, sorte d’autel réservé aux dieux et aux ancêtres, en était l’espace le plus sacré. À côté d’un de ces *marae*, les compagnons de Cook virent aussi un *fare tupapau* (abri où l’on exposait le corps de certains morts) et un autre *fare* pour les offrandes mortuaires. À la même époque, les Espagnols purent observer plusieurs *marae* entre la Vaitepiha et la vallée de la Vaiote, ainsi que des structures funéraires.

De ces *marae* très importants, puisqu’ils appartenaient aux Vehiatua, les principaux *arii*, chefs suprêmes, qui avaient un droit de contrôle héréditaire sur la presque île de Taiarapu, il ne restait plus que des ruines quand Emory les rechercha et les décrivit. Il repéra cependant sept sites de *marae*. Dans la plupart des cas, seul l’*ahu* subsistait, avec parfois une assise de soubassement en corail blanc équarri contrastant magnifiquement avec les pierres volcaniques arrondies, de couleur noire, des parements extérieurs. Les détails de ces appareillages montrent que les *ahu* devaient être du type “à gradins”. Les vestiges qui se trouvent sur l’îlot Fenuaino faisaient probablement partie d’un *marae*. Il faut noter aussi les pétroglyphes de la vallée de la Vaiote gravés sur de gros blocs d’éboulis situés non loin de la mer et qui figurent une partie du costume de deuil qui était porté par un proche du défunt au moment des funérailles d’un chef. Enfin, à l’ouest de la Vaitepiha, plusieurs grottes funéraires ont été également explorées. Aucun mobilier n’y était associé. Plusieurs aquarelles anciennes montrent qu’au XVII^e siècle l’entrée de la vallée de la Vaitepiha était peuplée. On distingue des groupes d’habitations, parfois une longue maison ou un abri à pirogues.

Les vestiges archéologiques de la vallée de la Vaitepiha ont été étudiés méthodiquement en 1963 et 1964. Dans la basse vallée, seules des terrasses de culture et des pavages d’habitat sont visibles, les premières constructions n’apparaissant qu’à deux kilomètres et demi du rivage. Ensuite, elles sont très nombreuses jusqu’aux sources de la rivière et de ses affluents. Comme dans la vallée de la Papenoo, les sites sont variés. Dans la moyenne vallée, les pavages, les emplacements de maison et les terrasses de culture paraissent plus nombreux alors que plus haut, au bord du cours d’eau, mais surtout dans les vallées affluentes, les structures religieuses se multiplient. Selon l’auteur de ces études, la grande plaine de la Vaitepiha est presque partout inondable, donc inhabitable, “cependant certaines terrasses alluviales pouvaient être occupées et ne l’ont pas été. L’habitat s’est groupé en petites unités distinctes les unes des autres. Il semble enfin que les *marae* aient joué quelque peu le rôle de gardiens du seuil, ils ont été construits à la limite de chaque groupe d’habitat, aux confluents de la grande vallée et des vallées affluentes”. À plusieurs kilomètres de la mer, un vestige présente des caractères appartenant généralement aux *marae* “côtiers” : assises soigneusement équarries, parements de murs ou d’*ahu* en pierres arrondies.

Au sud-est de Tautira, avant l’entrée de la vallée de la Vaiote, on a repéré un abri funéraire et les traces d’un *fare pote’e* (maison traditionnelle, d’habitation ou d’accueil, de forme rectangulaire aux extrémités arrondies) et les vestiges d’un plan incliné, pavé, permettant d’amener les pirogues à terre. Mais la plupart des sites de cette côte ont été détruits par des pluies torrentielles ou des travaux anciens d’implantation de la cocoteraie. Il faut remonter dans les vallées d’Aiurua et de la Vaiote pour en retrouver d’autres, nombreux, mais hélas très abîmés aussi par les crues des deux rivières dont les rives étaient autrefois stabilisées par des murs de soutènement, et qui ne le sont plus maintenant.

Six *marae* ont également été étudiés dans la vallée d’Aiurua. Le long du cours inférieur de la rivière, les trois qui ont été fouillés et restaurés semblent avoir fait partie de tout un ensemble cérémoniel, exceptionnel, par sa position, son architecture et ses

dimensions (868 m2); la grande plate-forme, entièrement pavée, présente la particularité d’avoir été construite sur un remblai constitué par des matériaux prélevés directement en amont sur la pente montagneuse. Plus haut, les structures d’habitat alternent avec les *marae*. Construites d’abord sur des murs de soutènement, puis creusées dans la montagne, plusieurs terrasses s’élèvent en gradins. Des degrés intermédiaires ménagent un accès aux plates-formes principales qui sont entièrement pavées. La présence de pierres dressées et d’*ahu* montre qu’il s’agit bien d’un ensemble architectural réservé aux cérémonies.

Le long de la Vaiote, de nombreux vestiges ont été repérés au cours des prospections et des campagnes de fouilles : des murs de soutènement, diverses structures souvent difficiles à identifier, des terrasses de culture, des *marae*. Les constructions cérémonielles sont plus classiques qu’à Aiurua : les cours des *marae* sont rectangulaires et entourées de murs; les *ahu* ont deux ou trois gradins; les parements des murs et des *ahu* sont souvent de type “côtier” avec des pierres rondes soigneusement assemblées.

LA VALLÉE D’OPUNOHU, COMMUNE ASSOCIÉE DE PAPETOAI, ÎLE DE MOOREA

Cette vallée, profonde de cinq kilomètres et bien située, au-dessus de la grande baie d’Opunohu, était autrefois densément peuplée. D’après la tradition, il existait un grand *marae* appelé Taputapuatea, à la pointe de Papetoai, dans l’ancien district de Fa’ato’ai. Emory n’en avait retrouvé que quelques pierres de parement et de pavage, ainsi qu’un grand prisme basaltique nommé Turamafea. Les sites actuellement connus se trouvent à l’intérieur de la vallée où plus de 500 structures ont été répertoriées. Entre 1961 et 1963, Green et ses collaborateurs en ont étudié plusieurs. Un site d’habitat à Amehiti, dans la partie ouest de la vallée, était constitué des vestiges d’un *fare pote’e*, de deux maisons rectangulaires et d’une grande terrasse pavée également rectangulaire. À l’est, à Tupauruuu, près d’un cours d’eau et dans d’épais bois de *mape*, les travaux avaient permis d’exhumer un autre groupe d’habitations avec un *fare pote’e* et des maisons rectangulaires, ainsi qu’un *marae* de type “intérieur” ; un important *marae* côtier avec *ahu* à gradins; le grand *marae* de Titiroa et le *marae* d’Afareaito qui se trouve plus haut, flanqué de deux plates-formes à extrémité incurvée pour le tir à l’arc (*vahi tea*). À proximité d’un autre affluent de la vallée se trouve un grand ensemble cérémoniel avec ses structures secondaires à fonction religieuse.

Cette vaste zone archéologique est exemplaire par sa richesse et sa variété : l’habitat qui comptait probablement des maisons de chefs avec leurs annexes, ainsi que des lieux de réunion et de danse, y voisine avec des complexes religieux et un ensemble voué à ce sport rituel qu’était le tir à l’arc. En 1969, l’Office de Développement du Tourisme en Polynésie française a chargé Sinoto, du Bishop Museum de Honolulu, de restaurer les principaux monuments de cette vallée : c’est ainsi que le *marae* Ahu-o-Mahine et celui de Titiroa, une plate-forme de conseil, le *marae* d’Afareaito et les deux structures de tir à l’arc peuvent être aujourd’hui admirés par les visiteurs.

LES ÎLES SOUS-LE-VENT

Les traditions orales recueillies au XVIII^e et au début du XIX^e siècle tendent à montrer que les îles Sous-le-Vent ont été à l’origine de changements religieux profonds qui ont peu à peu influencé toutes les îles de la Société. Le plus ancien de ces bouleversements a provoqué l’implantation généralisée du culte de Ta’aroa, divinité connue ailleurs sous le nom de Tangaroa. Il est possible qu’il ait été lié à une migration ancienne venue de Polynésie occidentale, peut-être des îles Samoa. En revanche, le développement du culte de ‘Oro qui s’était répandu à Tahiti peu avant l’arrivée des Européens paraît avoir été un phénomène purement local. D’après les traditions relatives dans les “Mémoires” de Marau Ta’aroa, le *marae* originel des descendants de Ta’aroa aurait été construit dans la vallée d’Opa, à Raiatea, sous le nom de Vaearai. Mais au cours des siècles, c’est la pointe d’Opoa, Mata hira te ra’i, qui devint, avec le grand *marae* Taputapuatea de Raiatea, un centre religieux de grande notoriété dont le prestige s’étendit au-delà des îles de la Société, dans toute la Polynésie orientale, ce qui lui valut le titre de “*marae* international”. À date historique ce *marae* était dédié au dieu ‘Oro, mais en ce lieu étaient réunis de nombreux autres *marae* consacrés à différentes divinités. Les *marae* des îles Sous-le-Vent ont parfois un *ahu* entouré de pierres avec une pierre dressée à l’intérieur, mais le plus souvent l’*ahu* est constitué d’un long rectangle bordé de hautes dalles de grès de plage et d’un remplissage de pierraille.

LE MARAE TAPUTAPUATEA, COMMUNE ASSOCIÉE D’OPOA, ÎLE DE RAIATEA

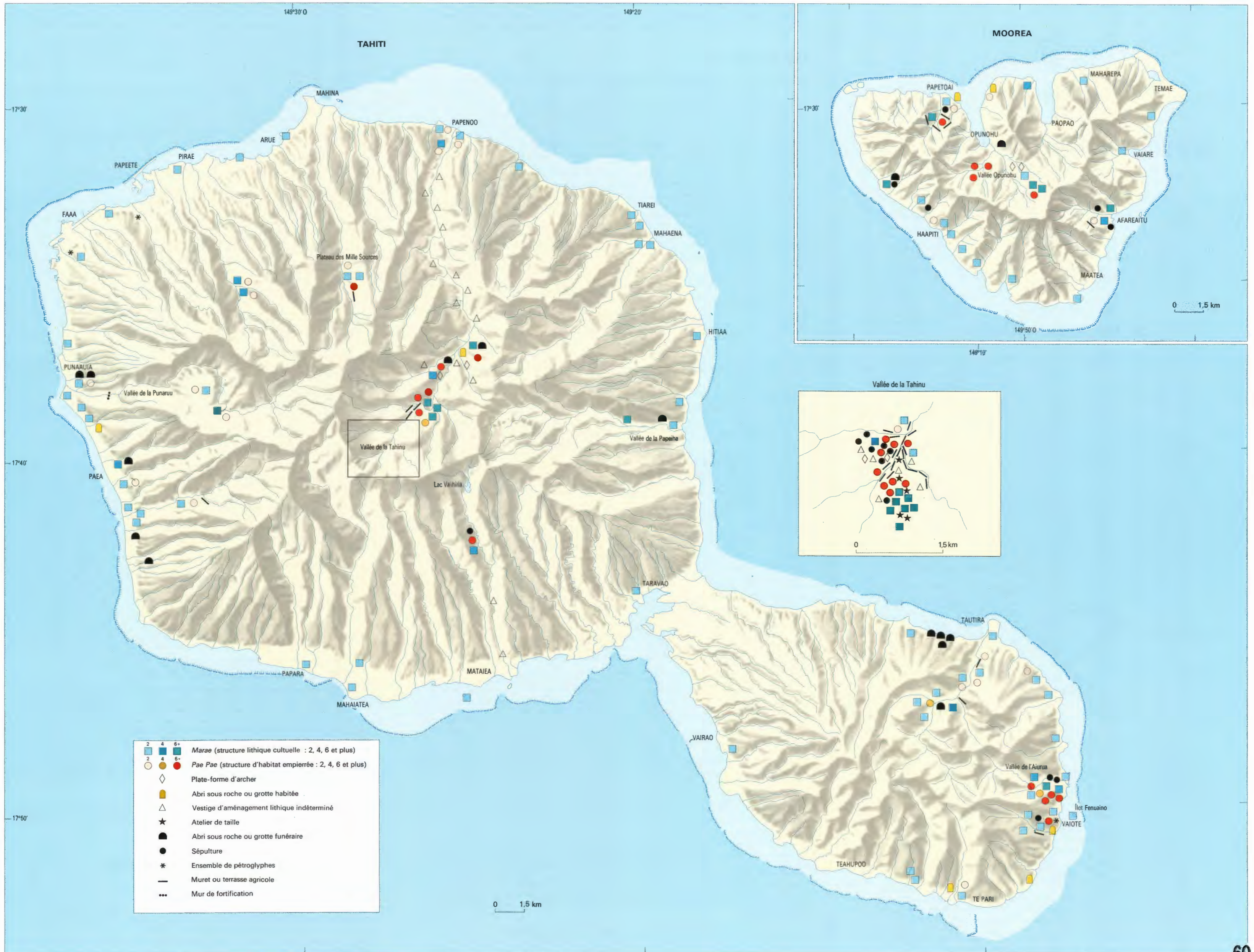
Le *marae* Taputapuatea est construit au centre de l’espace cérémoniel appelé Te Po. La première plate-forme mesure 42,5 mètres de longueur pour une largeur de 7 mètres. Une autre plate-forme plus petite a été construite par-dessus. Elle est probablement contemporaine de la première, mais des fouilles ont montré que les structures visibles aujourd’hui avaient été bâties sur un *marae* plus ancien (EMORY et SINOTO - 1965). Tout à fait à la pointe, au bord de la mer, se trouvent les vestiges du *marae* Hauviri et dans l’entourage de Taputapuatea, les archéologues ont repéré un autre *marae*, deux emplacements pour le tir à l’arc et une plate-forme de réunion. Près du *marae* Hauviri se dresse une haute pierre nommée Te papa tea ia rua : d’après la tradition, les insignes royaux étaient déposés près de ce pilier au moment de l’investiture d’un jeune *arii*.

MATAIRE’A, COMMUNE ASSOCIÉE DE MAEVA, ÎLE DE HUAHINE

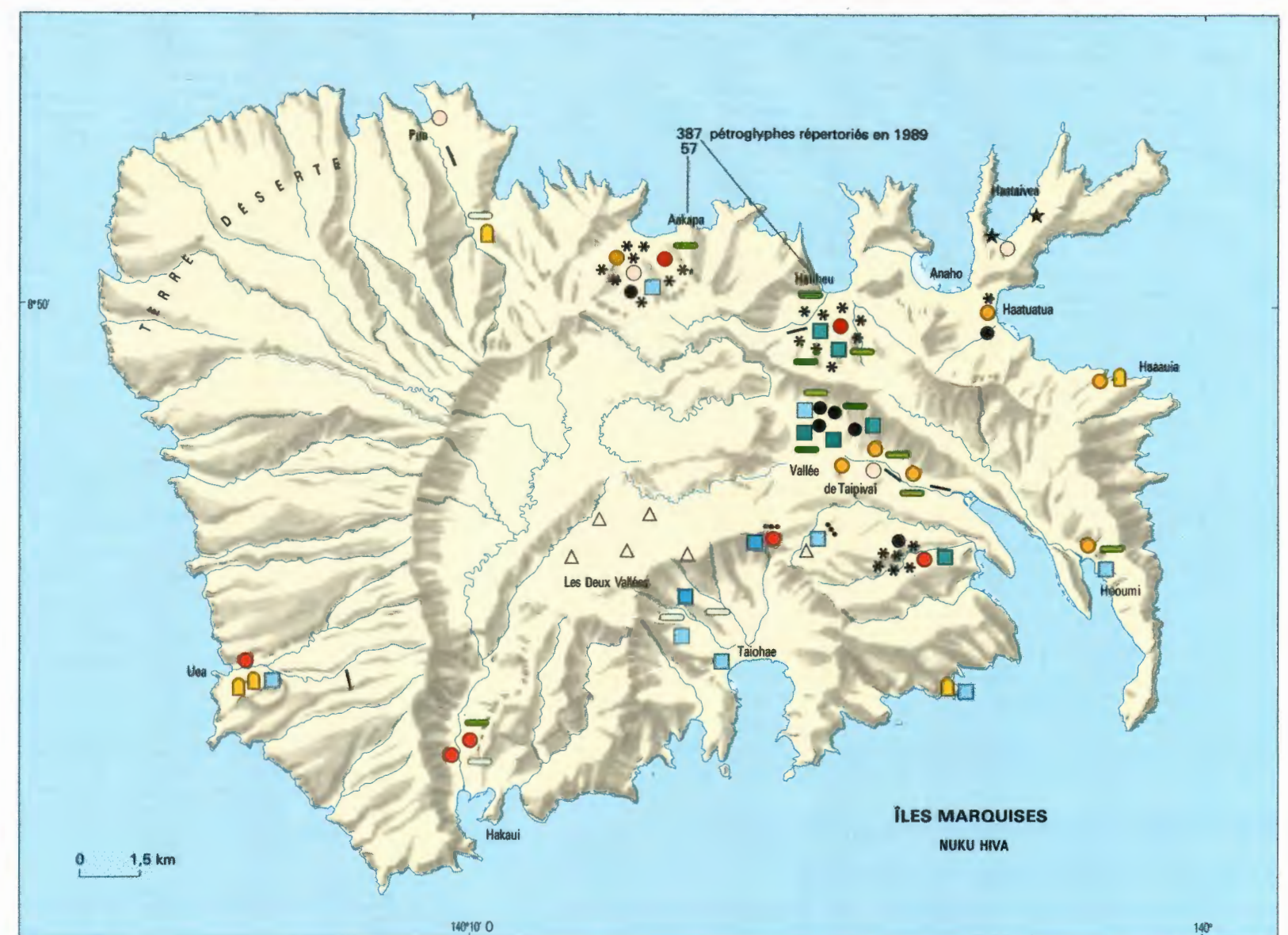
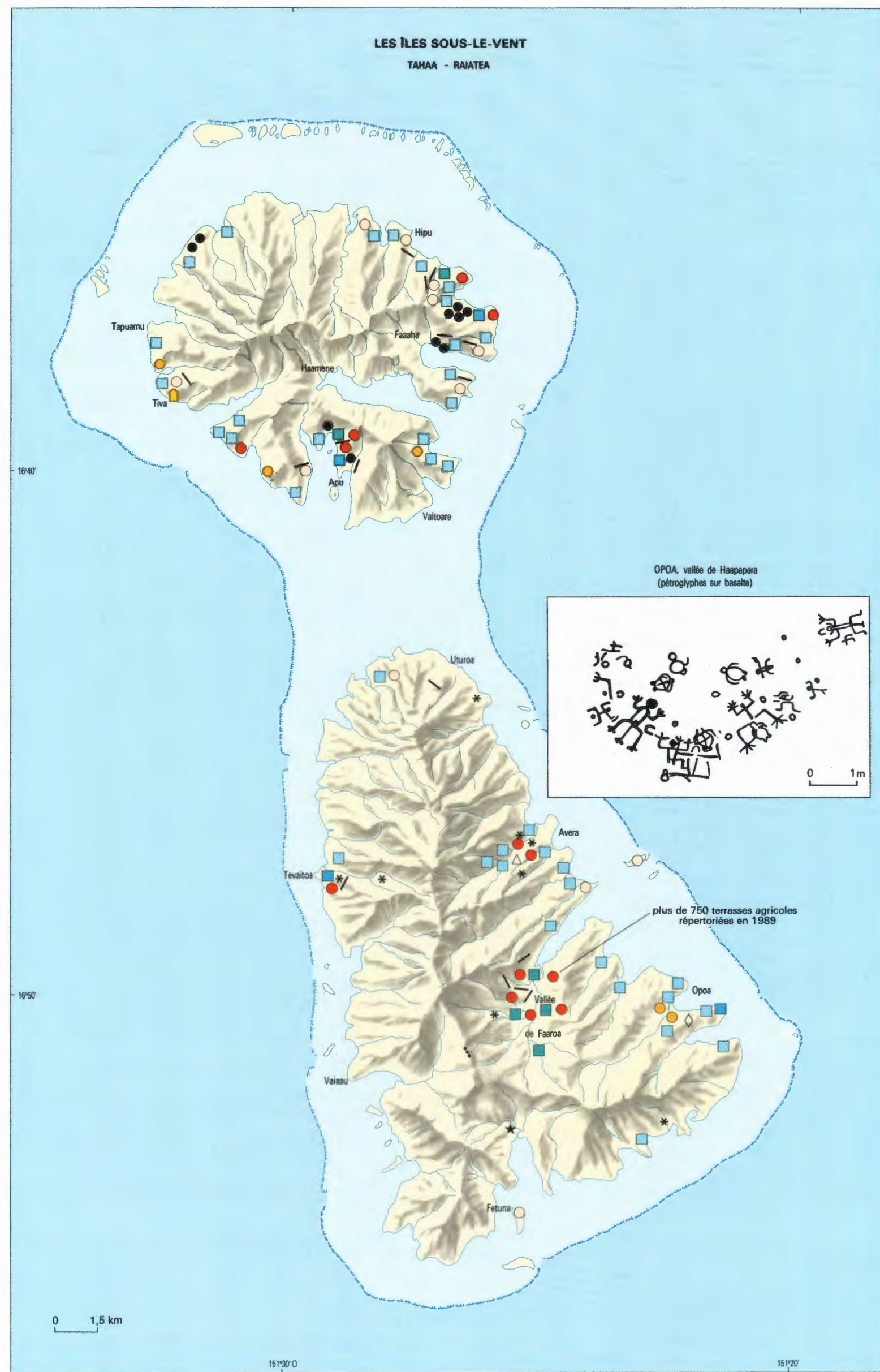
Ce site important est analysé en détail au chapitre traitant de la maîtrise traditionnelle des milieux terrestres.

LES ÎLES AUSTRALES

Longtemps les îles Australes sont restées presque inconnues de l’archéologie, mais aussi de la linguistique et de l’ethnologie. Les études de Stokes et des chercheurs du Bishop Museum n’ont jamais été publiées et il a fallu attendre l’inventaire, presque exhaustif, réalisé à Rurutu par Vérin pour mieux connaître cet archipel. Cette relative indifférence est regrettable à plus d’un titre, car les îles Australes, un des hauts-lieux de l’art polynésien, ont conservé plus longtemps et mieux que d’autres archipels, des techniques et des traditions ancestrales.



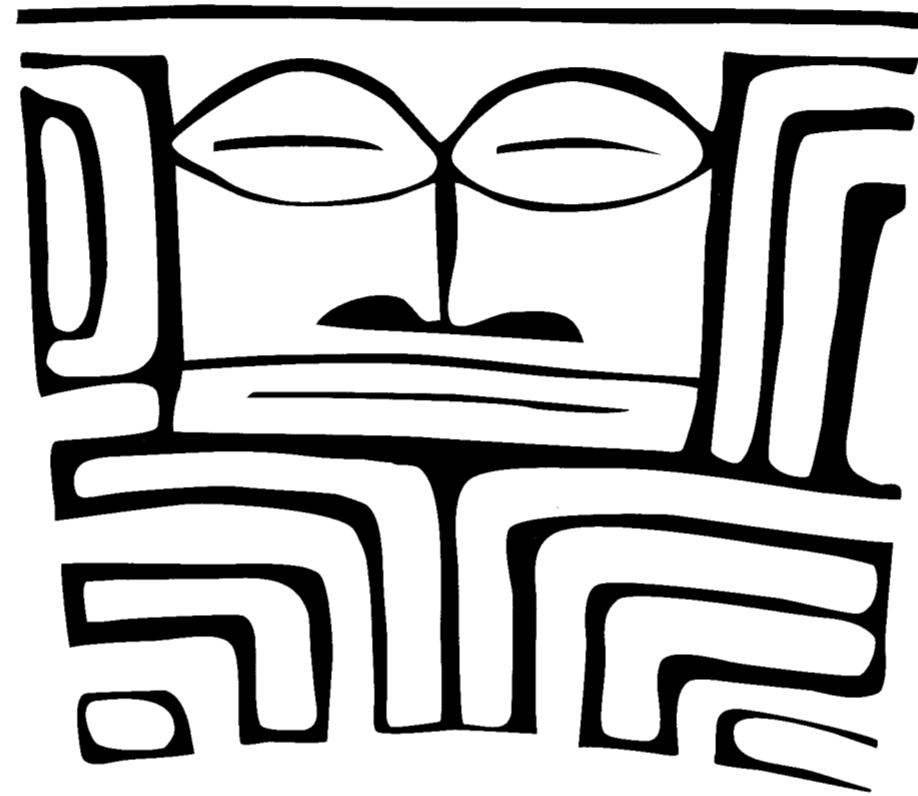
- 2 4 6+ *Marae* (structure lithique culturelle : 2, 4, 6 et plus)
- 2 4 6+ *Pae Pae* (structure d'habitat empierrée : 2, 4, 6 et plus)
- Plate-forme d'archer
- Abri sous roche ou grotte habitée
- Vestige d'aménagement lithique indéterminé
- Atelier de taille
- Abri sous roche ou grotte funéraire
- Sépulture
- Ensemble de pétroglyphes
- Muret ou terrasse agricole
- Mur de fortification



- 2 4 6+ Marae (structure lithique cultuelle : 2, 4, 6 et plus)
- 2 4 6+ Pae Pae (structure d'habitat empierrée : 2, 4, 6 et plus)
- 1 2 4 Tohua (grand ensemble lithique à usage cérémoniel : 1, 2, 4)
- Plate-forme d'archer
- Abri sous roche ou grotte habitée
- Vestige d'aménagement lithique indéterminé
- Atelier de taille
- Abri sous roche ou grotte funéraire
- Sépulture
- Ensemble de pétroglyphes
- Muret ou terrasse agricole
- Mur de fortification
- Site naturel de défense



ATLAS



DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

ORSTOM
Éditions

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
pour leur collaboration et leur aide précieuses.